
**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrération
de l'Association des Réalisateur et Producteurs de Films
Documentaires en tant qu'organisation représentative
d'utilisateurs**

A.M. 19-10-2016

M.B. 29-12-2016

Par arrêté ministériel du 19 octobre 2016, l'agrération de l'Union Professionnelle « Association des Réalisateur et Producteurs de Films Documentaires » en abrégé « ARPF-DOC », enregistrée sous le numéro d'entreprise 419.670.302 et dont le siège social est sis rue de la Sablonnière 29, à 1000 Bruxelles, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.